## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AA ALAT EST AQUITAINE LE VENDREDI 17 MARS 2023

L'assemblée générale de notre AMICALE DES ANCIENS DE l'ALAT EST AQUITAINE se tendra le vendredi 17 mars 2023 à la villa des "7 Moulins" rue St Exupéry à Lescar, ancien centre de vaccination.

A partir de 9H30 l'accueil des participants se fera autour d'un café puis à 10H00 débutera l'AG. L'assemblée générale sera suivie pour ceux qui souhaitent déjeuner, d'un repas chez LINDA, anciennement pression Paloise située derrière la villa des 7 moulins..

La présence de tous est vivement souhaitée afin de marquer votre soutien à l'action du conseil d'administration. Les épouses et compagnes peuvent, si elles le souhaitent, participer au déjeuner. En cas d'absence il vous est demandé de bien vouloir remplir le pouvoir joint en annexe.

## **ORDRE DU JOUR**

Vérification du quorum
Rapport moral et d'activités
Bilan des adhésions
Bilan financier et budget prévisionnel
Prévisions d'activités 2023
Questions diverses
Election du tiers sortant du conseil d'administration
Clôture de l'AG

Seuls les sujets ci-dessus seront traités. Toutefois si un membre souhaite soulever une autre question elle devra être adressée au secrétaire avant le 13 mars 2023.

## TIERS sortant du conseil d'administration.

<u>Membres sortants se représentant</u>: MAITROT Claude, DUGUE Gérard, POTIER Noël, PECOT Alain, ROUMEAU Jean.

Membres sortants ne se représentant pas : /

Membre entrants en 2022:

Le conseil d'administration de notre association ayant besoin de se renforcer en effectif, un appel aux volontaires est lancé.

Les adhérents volontaires pour faire partie du conseil d'administration sont priés de se faire connaître avant le 13 mars 2023 auprès du président ou du secrétaire.

Le président Claude MAITROT

## BULLETIN DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AA ALAT EST AQUITAINE DU 17 mars 2023

NOM :	Prénom :						
Je participerai à l'assemblée générale :	OUI	NON	(Rayer la mention inutile)				
Je participerai au repas :	OUI	NON	(Rayer la mention inutile)				
Accompagné de :(n	b. de personnes)						
Ci-joint un chèque de :							
Participation 20€ pour le repas X =  Libellez votre chèque à l'ordre de « AAALAT EST AQUITAINE »  Merci de transmettre votre réponse à notre secrétaire avant le 13 mars 2023, terme de rigueur.							
				PECOT Alain, 3 Lot Lous Baradats - 64230 SAUVAGNON  pecot64@orange.fr  Tél: 05 59 33 79 77 (répondeur si absent)			
				Je soussigné(e) (*)	<u>POUVOIR DE RI</u>		
Membre de l'AA ALAT EST AQUITAINE et à jour de mes cotisations							
Donne POUVOIR à Mr ou Mme							
Pour me représenter à l'assemblée génér	rale ordinaire conv	oquée le :					
Vendredi 17 mars 2023 à 10h00  A la villa des "7 Moulins" à Lescar (ancien centre de vaccination)  En conséquence, assister à l'assemblée générale, prendre part aux délibérations et aux votes et à toute action qui s'avèrerait nécessaire à la tenue de l'AG.  Fait à :							
Signature							
Adressez votre pouvoir : Au siège social (voir ci-dessous) Ou au secrétaire (Adresse sur le bulletin	de participation ci	i-dessus)					

Siège social : AAALAT EST AQUITAINE 1B avenue des crêtes 64230 LESCAR

(\*) Le signataire du pouvoir indiquera son NOM et Prénom